

<https://collectif-jeandeneyman.fr/spip.php?article187>



Joseph Gergaud témoigne !

- La mémoire - Témoignages -



Date de mise en ligne : dimanche 10 août 2025

Copyright © Collectif Jean de Neyman - Tous droits réservés

Fermier à Kermichel en Saint-Molf (44), [Joseph » Gergaud](#) a hébergé Jean en 1944 ainsi que deux soldats allemands déserteurs.

Sommaire

- [Témoignage du 8 décembre 1962](#)
 - [Transcription](#)
- [Page 5 du cahier du P.C.F.*Cellule Guy Môquet - Section de Saint-Nazaire du P.C.F. 9 juillet 1972. Jean de Neyman Supplément à l'Humanité Dimanche - Saint-Nazaire, Nouvelles de Loire-Atlantique n°65, 12 pages](#)
 - [Transcription](#)
- [Voir aussi](#)

Le 17 août 1944, non loin de la ferme, deux marins allemands déserteurs qui s'étaient joints au groupe sont surpris par une patrouille allemande. L'un s'enfuit, mais l'autre est capturé. Jean essaie de le secourir en discutant avec les soldats, mais il est arrêté à son tour. Ils sont emmenés au château d'Heinlex à Saint-Nazaire.

Torturé avant d'être fusillé, le déserteur allemand Gerhart dénonce ceux qui l'ont accueillis.

À leur tour, deux de ses camarades sont arrêtés et la ferme est pillée et criblée de balles. Ils rejoignent Jean à Heinlex où on les laisse trois jours sans manger avant de les transférer au camp Franco à Gron. D'autres seront aussi arrêtés.

Après la guerre, Joseph apporta de nombreuses fois son témoignage afin d'étayer la bravoure de Jean, mais aussi de faire avancer l'enquête sur les circonstances des arrestations et déroulé au tribunal allemand.

Témoignage du 8 décembre 1962

[Archives de Saint-Nazaire](#) - Cote : 1W60

https://collectif-jeandeneyman.fr/sites/collectif-jeandeneyman.fr/local/cache-vignettes/L189xH267/20210604_archives_st_nazaire_jean_de_neyman_cote1w60_0736_ok_photo_patrice_morel_vignette-2-a8f66.jpg

[Transcription](#)

En marge et manuscrit : « Copie à conserver »

Le 8 DECEMBRE 1962

Monsieur

Le cultivateur GERGAUD Joseph né le 5 Mars 1909, domicilié commune GUERANDE (LOIRE-ATLANTIQUE), certifie qu'il a comparu au conseil de guerre allemand pendant l'occupation, au lieu dit Château d'Heinlex en Saint-Nazaire (L.A.TL.)

Etaient présents, pour être jugés, le résistant Jean de Neyman, un marin allemand et moi-même.

De Neyman et l'Allemand ont été arrêtés à mon domicile, à Ker Michel » où ils étaient cachés depuis plusieurs mois.

Le juge, Lieutenant MEYER-HEUTSCHEL assistait à cette audience, et a condamné à mort de Neyman et le marin allemand. Monsieur de Neyman a été fusillé, ainsi que le marin au même endroit, car il avait pris l'entière responsabilité des actes de résistance.

Je certifie sur L'honneur l'exacte vérité de ces faits.

GUERANDE, le 8 Décembre 1962

GERGAUD.-

Pour copie certifiée conforme à l'original

Saint-Nazaire le 11 Décembre 1962

Tampon :

POUR LE MAIRE

et les Adjointes empêchés,

Le Secrétaire Général,

(signature illisible)

Tampon de la mairie de Saint-Nazaire

- [Téléchargement en Pdf](#)

**Page 5 du cahier du P.C.F *Cellule Guy Môquet -
Section de Saint-Nazaire du P.C.F. 9 juillet 1972. Jean
de Neyman** Supplément à l'Humanité Dimanche -
Saint-Nazaire, Nouvelles de Loire-Atlantique n°65, 12
pages

https://collectif-jeandeneyman.fr/sites/collectif-jeandeneyman.fr/local/cache-vignettes/L163xH189/jeandeneyman_cahier_fondsguytexier_couv1_vignette_telecharge-089a5.jpg

Transcription

Témoignage de Monsieur et Madame Jergaud*Volontairement j'ai laissé le nom orthographié comme dans le cahier. Il s'agit bien de **Gergaud** !

A cette époque-là, nous étions cultivateurs à la ferme Ker Michel en Saint-Molf.

Fin mai 1944, Monsieur C... nous a présenté « le professeur » qui a vécu plusieurs mois chez nous.

C'était un homme très sympathique, serviable, formidable. Et bricoleur : il faisait tout de ses dix doigts. Il a réparé une vieille horloge paysanne, remplacé le balancier perdu par un manche à balai et l'horloge fonctionnait. Il pédalait sur un vieux vélo, actionnant un petit moteur qui fournissait de l'électricité à son poste de radio et il pouvait ainsi écouter les informations. Souvent, il partait, mais nous ignorions ses activités clandestines.

Un soir, au début d'août 44, deux déserteurs allemands, des marins frappent à la porte. C'est le professeur qui les reçoit. Il est tellement persuasif qu'il arrive à nous convaincre qu'il faut les héberger jusqu'à la victoire prochaine, jusqu'à l'arrivée des Américains.

Les deux Allemands couchent au grenier. Le jour, ils circulent autour de la ferme.

Le 17 août, ils cueillent des mûres dans les buissons du chemin. Survient une patrouille allemande qui s'en allait de Guérande à La Roche-Bernard. Un des marins se sauve. Il réussira après bien des péripéties à traverser les lignes et à rejoindre, grâce aux résistants, la zone libérée.

Quant à l'autre, Gerhart, il est arrêté par la patrouille. Sans hésiter, Jean de Neyman qui a vu la scène, se précipite à son secours et essaie de discuter avec les soldats. Il est arrêté à son tour. Tous les deux sont emmenés à Heinlex.

M. Jergaud ajoute :

« Dans la nuit, des soldats allemands encerclent le pâté de maisons, tirent dans la porte, fouillent partout et arrêtent notre voisin M. Mercy et moi. Ils reviendront d'ailleurs à plusieurs reprises et feront main basse sur de l'argent, des boîtes de conserves et un cochon. M. Mercy et moi, nous rejoignons Jean de Neyman à Heinlex où nous restons trois jours sans manger. Puis nous sommes transférés à Gron, au camp Franco.

Nous passons en jugement à Heinlex devant des officiers de marine. Le déserteur allemand et le professeur sont condamnés à mort et seront fusillés. Moi, condamné d'abord à mort, je vois ma peine commuée en 2 ans de prison et après 45 jours d'internement à l'école de Méan, je suis libéré. »

- [Téléchargement en Pdf](#)
- Intégralité du Cahier sur ce site dans La mémoire / Publications / [Ouvrages](#)

Voir aussi

- [Biographie de Joseph GERGAUD](#)
- [Rencontre avec la petite-fille du fermier Gergaud](#)
- [Une exposition et un jeu à Saint-Nazaire](#)

Post-scriptum :

Référents de l'article : [P.M.](#)